

Conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
23	13	15
Date de convocation		
22 mars 2024		
Secrétaire de séance		
Cyril QUIOT		

Le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, maire.

Etaient présents : Jean-Marie FOURNIER, Catherine CLIMENT, Thierry PESENTI, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Myriam SEVENERY, Cyril QUIOT, Sandrine CARRIERE, Régis BLAYRAT, Sonia BONNET-TELLIER, Claude CADENAT, Christian ALEX
Ont donné procuration : Éric ORTIZ à Jean-Marie FOURNIER, Sébastien ANDEVERT à Catherine CLIMENT

Absents : Elisabeth RHODE-BERNARD, Samuel MICHELON, Claire FABRE-PILLEMENT, Nicolas FONT, Sarah AIT-IDIR, Cédric DAYDE, Christophe RENAUD, Mélanie SALLE

Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances

Suivant les dépenses et les recettes prévisionnelles liées à l'exécution des missions de services publics, et dans le respect des orientations budgétaires présentées et débattues en séance du 29 février dernier, il est proposé d'adopter le budget primitif 2024 tel qu'il a été élaboré par la Commission des Finances à la faveur de six réunions de travail depuis le début de l'année.

Le budget est voté par chapitres, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement ; et il est présenté en équilibre.

Les comptes prévisionnels par chapitres de la section de fonctionnement s'établissent donc ainsi :

CHAPITRES		2024
DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 055 272
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 505 194
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	31 695
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	284 963
66	CHARGES FINANCIERES	80 563
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	105 353
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	308 428
TOTAL DEPENSES		3 371 968
RECETTES		
013	ATTENUATION DE CHARGES	33 000
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	173 640
73	IMPOTS ET TAXES	2 459 252
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	664 587
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	40 462
76	PRODUITS FINANCIERS	0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 027
TOTAL RECETTES		3 371 968

Les comptes prévisionnels par chapitres de la section d'investissement s'établissent ainsi :

CHAPITRES		2024
RECETTES		
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	500 560
10	DOTATIONS	626 233
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	958 129
16	EMPRUNTS ET DETTE	600
001	EXCEDENT REPORTE	1 115 522
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	308 428
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	105 353
		3 614 825

DEPENSES		
16	EMPRUNTS ET DETTE	201 027
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 671
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	455 304
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 902 823
001	DEFICIT REPORTE	0
		3 614 825

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, dite loi Engagement et Proximité, et notamment l'article 93,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
 Vu le rapport d'orientations budgétaires 2024,
 Vu l'avis et les travaux de la Commission des Finances,
 Ouï l'exposé du Rapporteur,
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE

Le budget primitif 2024 de la commune, tel qu'il sera annexé à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance
Cyril QUIOT



Le Maire
Jean-Marie FOURNIER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois suivant sa publication. La saisine du tribunal peut être effectuée sur l'application informatique « Télérecours citoyens » depuis le site internet : www.telerecours.fr